

MAIRIE PLAINE DES PALMISTES - CL2796

230 Rue de la République
 97431 LA PLAINE DES PALMISTES

À l'attention de LEBON CEDRIC

FACTURE N° FA20220244

ST DENIS, le 10 juin 2022

Objet : Facture du 09/06/2022

Affaire suivie par : Nabilah ADAME KAZI (0692 31 00 18)

Désignation		Qté	TVA	%	Prix Unit.	Montant
CYCYQG7A84 541	GITANE ORGANeBikCA 1FR4589S 307710	2,00	2		1 890,00	3 780,00
CYCYQG7A85 052	GITANE ORGANeBikCA 1FR5087 307710	2,00	2		1 890,00	3 780,00
	<i>BC C22001392 FACTURATION 4 VELOS SUR 5 RESTE A LIVRER 1</i>					

Code TVA => 2 8,50% | 7560,00 | 642,60 | 8202,60

Conditions de règlement	
Règlement à Date de facture par Virement	
Virement de	8 202.60 € du 30/08/2022 [CPTÉ CEPAC]
CEPAC- IBAN:FR761131500010802385555884-BIC:CEPAFRPP131	

PRIX TOTAL	EURO
TOTAL HT	7 560,00
TVA	642,60
TOTAL TTC	8 202,60
DEJA PAYE	8 202,60
NET A PAYER	0,00

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Décret 2009-138 du 9 février 2009)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 euros pour les professionnels (Décret 2012-1115 du 9 octobre 2012)

Réserve de propriété : Il est convenu que le vendeur reste propriétaire des marchandises vendues tant que l'acquéreur ne lui a pas entièrement réglé le prix prévu dans la présente facture. Il en résulte qu'en cas de non-paiement, le vendeur pourra exiger à tout moment la restitution des dites marchandises.